



L'OFFICIER MARINIER

PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

www.fnom.com

n° 381 Février 2018

73^{ème} année

2018 année de vigilance, la FNOM à vos côtés

Actualité oblige, la hausse de la CSG touche gravement le pouvoir d'achat de beaucoup d'entre nous. Il en va de même pour les cotisations d'assurance, notamment les mutuelles « santé », et de certains secteurs de notre vie quotidienne. Oui 2018 sera une année marquée « d'une pierre noire » pour notre pouvoir d'achat.

Si nous savions que ces mesures étaient inscrites au programme du Président de la République, elles mettent en difficulté des retraités, notamment ceux titulaires de petites et moyennes pensions.

Avec le pôle des retraites de la Fonction Publique, la FNOM observe très attentivement l'avancée des négociations sur le futur système de retraite. Il en va de même des associations membres du conseil permanent des retraités militaires (CPRM), dont la FNOM, qui ont demandé à être informées de l'avancement de la réflexion.

Si vous rencontrez des difficultés financières ou matérielles au quotidien, faites part de votre situation précaire à vos élus locaux, député ou sénateur.

Soyez assurés que la FNOM, en cette année délicate pour certains, portera une attention particulière à la défense des droits et intérêts de chacun.

Le Bureau National.



Édito



Ce deuxième éditorial de 2018 nous permet de faire un point sur les actions majeures à entreprendre par la FNOM au cours de ces prochains mois.

En premier lieu, l'application de notre politique associative dans ses missions et représentativité auprès de diverses instances a pour objet de contenir la baisse de nos adhérents. Leur participation est inéluctable pour renverser la courbe. Une attention particulière sera portée à la modernisation de notre politique de communication.

La mesure de la « satisfaction adhérent » et la mise en place d'indicateurs par association contribueront à renforcer l'écoute de nos adhérents afin d'être au plus près de leurs attentes.

Au conseil d'administration de septembre dernier, une première réflexion a été menée sur l'élaboration d'un plan stratégique pour la Fédération, en cohérence avec notre politique associative.

Ce plan a pour finalité de délimiter pour notre Fédération :

- son positionnement dans son dispositif actuel,
- une réflexion sur son devenir,
- les étapes à franchir pour atteindre les objectifs identifiés.

Ce plan stratégique a pour objectif de recentrer les réflexions et l'implication des parties prenantes pour créer un cadre en termes d'actions.

Ces engagements en interne permettront de rajeunir cette « belle et noble dame » qu'est la FNOM qui vient de fêter, faut-il le rappeler, ses 90 printemps.

Nous devons également maintenir une attention accrue auprès des élus et des ministères pour faire reconnaître l'incubation des plaques pleurales.

L'ACAATA pour les militaires ayant fait une deuxième carrière sans droit à pension n'est toujours pas accordée. Ce rejet est inadmissible, le tribunal administratif est à envisager.

Par ailleurs, en ce qui concerne le CIVEN, la cause négligeable étant supprimée, de nombreux dossiers seront représentés à la commission d'indemnisation des vétérans du nucléaire.

Un travail de rénovation est en marche, en même temps nous devons être à l'écoute de nos adhérents, les accompagner dans toutes leurs démarches.

René COCHET
Président adjoint

Plan d'accompagnement des familles



La ministre des armées, **Florence Parly**, a lancé, le 31 octobre 2017, le **plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires**. Il est composé de mesures concrètes visant à compenser

les sujétions, les contraintes et les difficultés auxquelles les militaires et leur famille font face. Au travers notamment de mesures sur la disponibilité et la mobilité, il doit permettre de mieux concilier un engagement exigeant et une vie privée épanouie.

Ce plan ambitieux, qui nécessitera un effort supplémentaire de 300 millions d'euros sur 5 ans, est structuré selon 6 grands axes égaux en termes de priorité :

- mieux prendre en compte les absences opérationnelles ;
- faciliter l'intégration des familles dans la communauté militaire et de défense ;
- mieux vivre la mobilité ;
- améliorer les conditions de logement familial et favoriser l'accès à la propriété ;
- faciliter l'accès des familles à l'accompagnement social du ministère ;
- améliorer les conditions d'hébergement et de vie des célibataires et des célibataires géographiques.

Il comprend 26 mesures déclinées en 46 actions (dont 70 % seront initiées dès 2018), élaborées principalement pour soutenir les marins et les familles qui portent l'engagement opérationnel et vivent les contraintes de la vie militaire.

Source : COLS BLEUS

Calendrier de parution du journal « L'Officier Marinier »

n° 382	avril 2018
n° 383	juin 2018
n° 384	août 2018
n° 385	novembre 2018
n° 386	janvier 2019

Rappel pour les abonnés (non adhérents) :
Votre réabonnement annuel 2018 doit parvenir au secrétariat de la FNOM au plus tard pour le 28 février 2018.

Congrès de Brest 2018

Informations et inscription
en pages 4 et 5



Au sommaire

Édito.....	1
Rubrique des officiers mariniers en activité.....	2
Fédération - activité du Bureau National.....	3 à 5
Vie des associations.....	5 et 6
Informations sociales et administratives.....	7 à 10
Activités et festivités associatives.....	10
Techniques marine.....	10
Nécrologie.....	11
Culture... À lire... Expos.....	11
Souvenirs, souvenirs.....	12